

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 16 (1936)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Une conférence de M. J.-M. Musy à la Chambre de commerce suisse en France  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889142>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEUXIÈME PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

UNE CONFÉRENCE DE M. J.-M. MUSY  
A LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

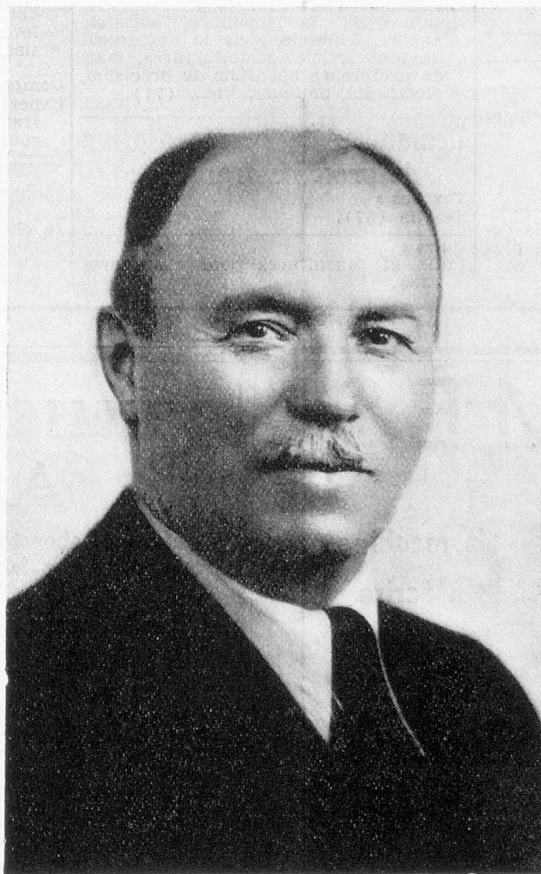
Comme nous l'annonçons sous « Communications de la Chambre de Commerce Suisse en France », c'est le lundi 1<sup>er</sup> mars prochain, à l'issue du dîner qui suivra la 19<sup>e</sup> Assemblée générale de cette Compagnie, que M. Jean-Marie Musy, conseiller national et ancien président de la Confédération suisse, parlera de « L'ordre social nouveau », question particulièrement actuelle en France où l'on tente depuis plusieurs mois de nouvelles expériences dans ce domaine.

M. J.-M. Musy possède des connaissances approfondies en la matière, en plus d'une expérience de chef d'Etat. Aussi sera-t-il du plus haut intérêt de l'entendre exposer ses idées sur ce sujet. Rappelons que M. J.-M. Musy est né à Albeuve (Gruyère) en 1876. Il est bourgeois d'Albeuve, de Grandvillard et de Romont, et bourgeois d'honneur de la ville de Fribourg. C'est dans cette dernière ville, ainsi qu'à Vienne, à Munich et à Berlin, qu'il fit ses études de droit qui s'achevèrent par l'obtention du grade de Dr. de l'Université de Fribourg. Il pratiqua ensuite le barreau de 1906 à 1911. Elu député du district de la Gruyère, il fut nommé, en 1911, directeur du Crédit Gruyérien à Bulle; poursuivant sa carrière politique, il fut élu Conseiller d'Etat et le Département des Finances du Canton de Fribourg lui fut confié de 1912 à 1919. Il réorganisa les finances cantonales et les

établissements cantonaux en régie, notamment la Banque d'Etat de Fribourg, dont il fut président du Conseil d'administration pendant 8 ans.

En 1914, il entra au Conseil National, où il prononça plusieurs discours demeurés célèbres, entre autres celui contre les auteurs de la grève générale de 1918; élu Conseiller fédéral en 1919, il succéda à M. Gustave Ador, et pendant 14 années consécutives, il devint le Chef du Département fédéral des Finances et des Douanes, où il élabora un plan de redressement des finances fédérales, organisa l'amortissement de la dette publique et rétablit l'équilibre budgétaire. Il est l'auteur de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires; il a institué le régime des blés et la réforme du régime des alcools; il est également l'auteur de la loi fédérale sur les douanes et de celle sur les banques et les caisses d'épargne. M. Musy a été par deux fois et avec beaucoup de distinction, Président de la Confédération Suisse en 1925 et en 1930. Il s'est retiré du Conseil Fédéral en 1934 et a été réélu au Conseil National en 1935.

C'est un grand honneur qu'il fait à la Chambre de Commerce Suisse en France de se rendre exprès à Paris pour présider son prochain « dîner-conférence », mais il peut être assuré que c'est avec un très grand intérêt que les nombreux Suisses de Paris viendront l'entendre, le 1<sup>er</sup> mars prochain.



(Photo F. Radio et C<sup>ie</sup>)  
Monsieur JEAN-MARIE MUSY,  
Conseiller national  
et ancien Président de la Confédération suisse.